

	<p align="center">AVIS de Publicité n° 2024-43</p> <p align="center">GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION</p> <p>DISPONIBLES LES SURFACES DE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 392 m² de magasin 41 ➤ 815 m² de terre-pleins <p>Activité Pressentie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En lien la pêche ➤ Logistique stockage <p align="center">Site du PORT EST Commune du PORT</p>
<p align="center">Surface du terrain et Disponibilité</p> <p>Surface totale à développer : 1 392 m² de magasin 41 + 815 (638 + 177) m² de terre-pleins attenants</p> <p>Pas de division parcellaire possible</p> <p>Disponibilité pour aménagement : à compter du 1^{er} janvier 2025</p> <p>Durée de mise à disposition : 1 an renouvelable</p>	<p align="center">Particularités du site/ Réseaux</p> <p>Connexion aux divers réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p> <hr/> <p align="center">Urbanisme</p> <p>Commune concernée par un PPRN : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>
<p align="center">Conditions financières</p> <p>Redevance domaniale : Proposition tarifaire attendue</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p align="center">Compétences attendues</p> <p>Activité en lien avec la pêche</p> <p>Activité de logistique – stockage à l'exclusion de produits pulvérulents, même conditionnés</p> <p>Expertise technique - Volume d'emplois</p> <p>Respect de la réglementation applicable.</p>
<p>Les dossiers doivent être composés d'une demande formalisée, accompagnée des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement et d'implantation, de tout élément de motivation, etc. Ils sont à adresser au :</p> <p>GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES SERVICE DOMANIAL 2 Rue Evariste de Parny BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX. Tel : 0262 429 186 Fax : 0262 424 790 Mail : domanial@reunion.port.fr</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p align="center">DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 18 JANVIER 2025</p> <p align="center"><i>Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet</i></p>	

PLAN DE L'EMPRISE DISPONIBLE

